

ville de Cambrai

Arrondissement  
de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE  
AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 JANVIER 2023

**OBJET : N° 6**

**RAPPORTEUR : Madame LABADENS**

**INTITULÉ : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION CAF CONCERNANT LES PRESTATIONS DE SERVICES PERÇUES PAR LA VILLE DE CAMBRAI DANS LE CADRE DES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES (PÉRIODE 2023 / 2027)**

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 17 Janvier 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

**MEMBRES EN EXERCICE : 39**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;  
Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;  
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ; Mme DROBINOHA ;  
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. SIMÉON ; M. DOBREMETZ Adjoints au Maire ;  
M. BAVENCOFFE Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;  
Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ; Mme SAYDON ;  
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme BRIQUET ; Mme CHATELAIN ;  
M. VAILLANT ; M. MAURICE ; Mme BURLET ; M. LEROUGE ;  
M. PHILIPPE ; Mme DESSERY

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à M. F. WIART  
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à M. LE MAIRE  
Mme CHARPENET qui a donné procuration à Mme LIÉNARD  
M. SIMPERE qui a donné procuration à M. FLAMEIN  
Mme BERTELOOT qui a donné procuration à Mme DELEVALLÉE  
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS  
Mme DESMOULIN qui a donné procuration à M. MAURICE  
M. DERASSE qui a donné procuration à M. LEROUGE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

M. Benoit VAILLANT

Cadre réservé au  
Secrétariat Général de la Mairie

Mesdames, Messieurs,

La ville de Cambrai organise des accueils de loisirs périscolaires (matin, soir, pause méridienne, et Plan Mercredi).

La convention entre la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et la ville de Cambrai concernant les prestations de services est arrivée à échéance au 31 décembre 2022.

Il convient de la renouveler pour la période 2023-2027. Cette dernière prévoit des prestations pour la ville de 0,55cts/heure/enfant pour le périscolaire du matin, du midi et du soir et 1,50 euro/h/enfant pour le Plan Mercredi (englobant 0,95 cts de bonification du fait de la signature d'un PEDT).

Il vous est demandé de bien vouloir autoriser Monsieur Le Maire à signer cette convention de financement de prestations de service avec la CAF du Nord et les documents y afférent.

Les tableaux en annexe listent les tarifs des différents accueils de loisirs périscolaires organisés par la ville.

Adopté à l'unanimité.

  
Le secrétaire de séance  
M. Benoit VAILLANT

Suivent les signatures  
Pour extrait conforme  
Le Maire de Cambrai,

  
Pour le Maire,  
Mme Sylvie LABADENS  
Adjointe au Maire déléguée à  
l'Éducation, au Périscolaire  
et à la Restauration Collective

**Publié le : 13 Février 2023 à 08:39**

**TARIFICATION ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES**  
**à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022**  
**VILLE DE CAMBRAI**

**1. MATIN ET SOIR, CAMBRÉSIEEN ET NON CAMBRÉSIEEN**

**ENFANT DE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE**

Fonctionnement sur 3 plages horaires : 7h30-8h30, 16h15-18h30 et 16H15- 19h.

QF	Tarif à la demi-heure Maternelle et élémentaire
Moins de 290	0,60 €
290-350	0,65
351-450	0,70
451 et +	0,75

**2. PAUSE MÉRIDIEENNE, ENFANT DE MATERNELLE**

**CAMBRÉSIEEN**

QF	Par repas	Animation (1h15)	Total
Moins de 305	0,54 €	0,06 €	0,60 €
306-350	1,76	0,19	1,95
351-450	2,34	0,26	2,60
451 et +	2,88	0,32	3,20

**CAMBRÉSIEEN (famille avec 2 enfants inscrits)**

QF	Par repas	Animation (1h15)	Total
Moins de 305	0,5 €	0,05 €	0,55 €
306-350	1,58	0,17	1,75
351-450	2,12	0,23	2,35
451 et +	2,61	0,29	2,90

**CAMBRÉSIEEN (famille avec 3 enfants inscrits et +)**

QF	Par repas	Animation (1h15)	Total
Moins de 305	0,45 €	0,05 €	0,50 €
306-350	1,44	0,16	1,60
351-450	1,89	0,21	2,10
451 et +	2,34	0,26	2,60

(suite pause méridienne, enfant de maternelle)

« NON » CAMBRÉSIE

QF	Par repas	Animation (1h15)	Total
Moins 350	4,05 €	0.45 €	4,50 €
351-450	4,5	0.5	5
451 et +	4,95	0.55	5,50

### 3. PAUSE MÉRIDIE

CAMBRÉSIE

QF	Par repas	Animation (1h15)	Total
Moins de 305	0,63 €	0,07 €	0,70 €
306-350	1,94	0,21	2,15
351-450	2,57	0,28	2,85
451 et +	3,15	0,35	3,50

CAMBRÉSIE (famille de 2 enfants inscrits et +)

QF	Par repas	Animation (1h15)	Total
Moins de 305	0,59 €	0,06 €	0,65 €
306-350	1,76	0,19	1,95
351-450	2,34	0,26	2,60
451 et +	2,84	0,31	3,15

CAMBRÉSIE (famille de 3 enfants inscrits et +)

QF	Par repas	Animation (1h15)	Total
Moins de 305	0,54 €	0,06 €	0,60 €
306-350	1,58	0,17	1,75
351-450	2,12	0,23	2,35
451 et +	2,52	0,28	2,80

« NON » CAMBRÉSIE

QF	Par repas	Animation (1h15)	Total
Moins de 350	4,50 €	0.50 €	5 €
351-450	4,95	0,55	5,5
451 et +	5,4	0.60	6

**4. MERCREDI, ENFANT DE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE,  
(36 MERCREDIS)**

Fonctionnement sur 2 plages : de 8h30 à 12h ou de 7h30 à 12h

Paiement annuel (de septembre à juillet)

QF	Tarif forfaitaire pour la plage horaire de 8h30 à 12h	Tarif forfaitaire sur la plage horaire de 7h30 à 12h
0-369	24€ pour 36 mercredis	34 €/ pour 36 mercredis
370-499	29 €	39 €
500-600	34 €	44 €

Paiement par période (entre chaque période de vacances)

QF	Tarif forfaitaire pour la plage horaire de 8h30 à 12h	Tarif forfaitaire sur la plage horaire de 7h30 à 12h
0-369	6€	8€
370-499	7 €	9 €
500-600	8 €	10 €